

***La détection et l'observation
des
pollutions marines***

***Journée de discussions techniques
Cedre 21 novembre 2019***

DOUANE FRANCAISE

er
Depuis le 1^{er} Juillet 2019 création de la DNGCD :

Direction Nationale Garde Côtes des Douanes
Incorporant entre autre une section opérations aériennes et maritimes.

Les bureaux se situent 17, rue Ferrer 76600 LE HAVRE



Moyens aériens :

- 7 avions Beechcraft
- 5 hélicoptères EC 135
- 1 hélicoptère AS 355





Moyens navals :

- 3 patrouilleurs garde-côtes (PGC) : entre 43,4 m et 53,7 m
- 16 vedettes garde-côtes (VGC) : entre 23 m et 32,4 m
- 13 vedettes de surveillance rapprochée (VSR) : entre 10,55 m et 18 m



2 types d'observation aérienne :

› Par moyens conventionnels (détection visuelle)

› Par moyens dédiés (système POLMAR) :

(système POLMAR dernier vol OPS 30/11/2018 avec le 1 avion Cessna F 406)

• 1 avion Beechcraft KA-350-ER : système SURPOLMAR en cours d'intégration



2 objectifs de l'observation aérienne :

Observation aérienne en routine

= recherche, détection et répression de rejets illicites par les navires

Déterminer, localiser et décrire les

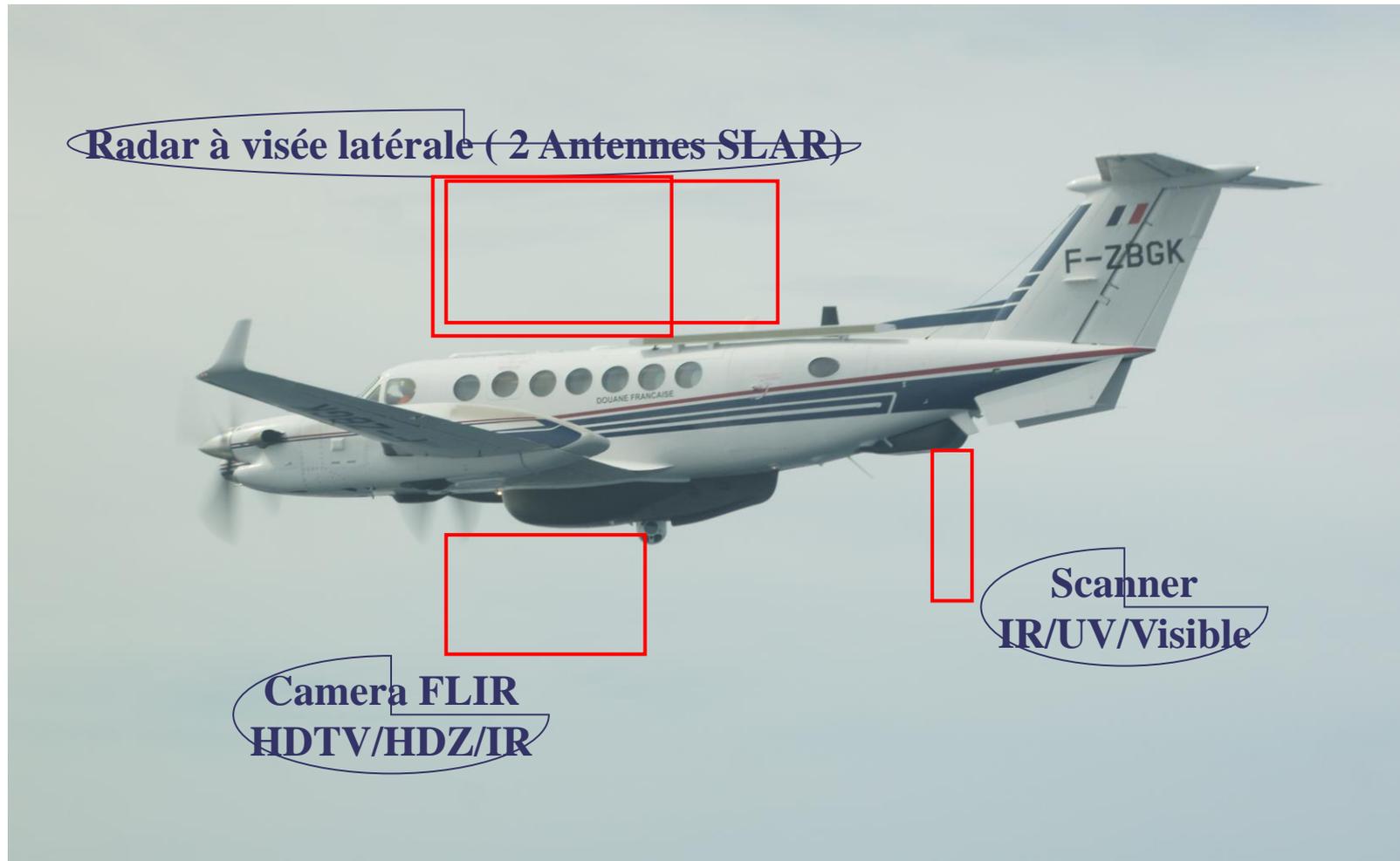


Observation aérienne en cas d'accident

= soutenir les opérations de récupération ou dispersion en mer



Senseurs du système de mission SURPOLMAR - KA-350-ER :



Systeme CLEANSEANET :



› Dispositif européen mis en place par l'EMSA depuis avril 2007

› Missions :

- surveillance de routine des eaux européennes en vue des détections de rejets illicites
- soutien opérationnel des États côtiers
- soutien opérationnel dans la lutte contre les pollutions accidentelles

› Base légale : article 10.2 de la directive européenne 2005/35/CE

› Réception et analyse des images satellitaires par les opérateurs des CROSS

› Service quasi temps réel : environ 30 min



Les limites à l'observation aérienne de pollutions en mer :

- › les conditions météorologiques
- › l'analyse des images (fausses pollutions)
- › la difficulté d'observer la commission d'une infraction en flagrant délit



Image observation visuelle



Image scanner IR/UV et Radar SLAR

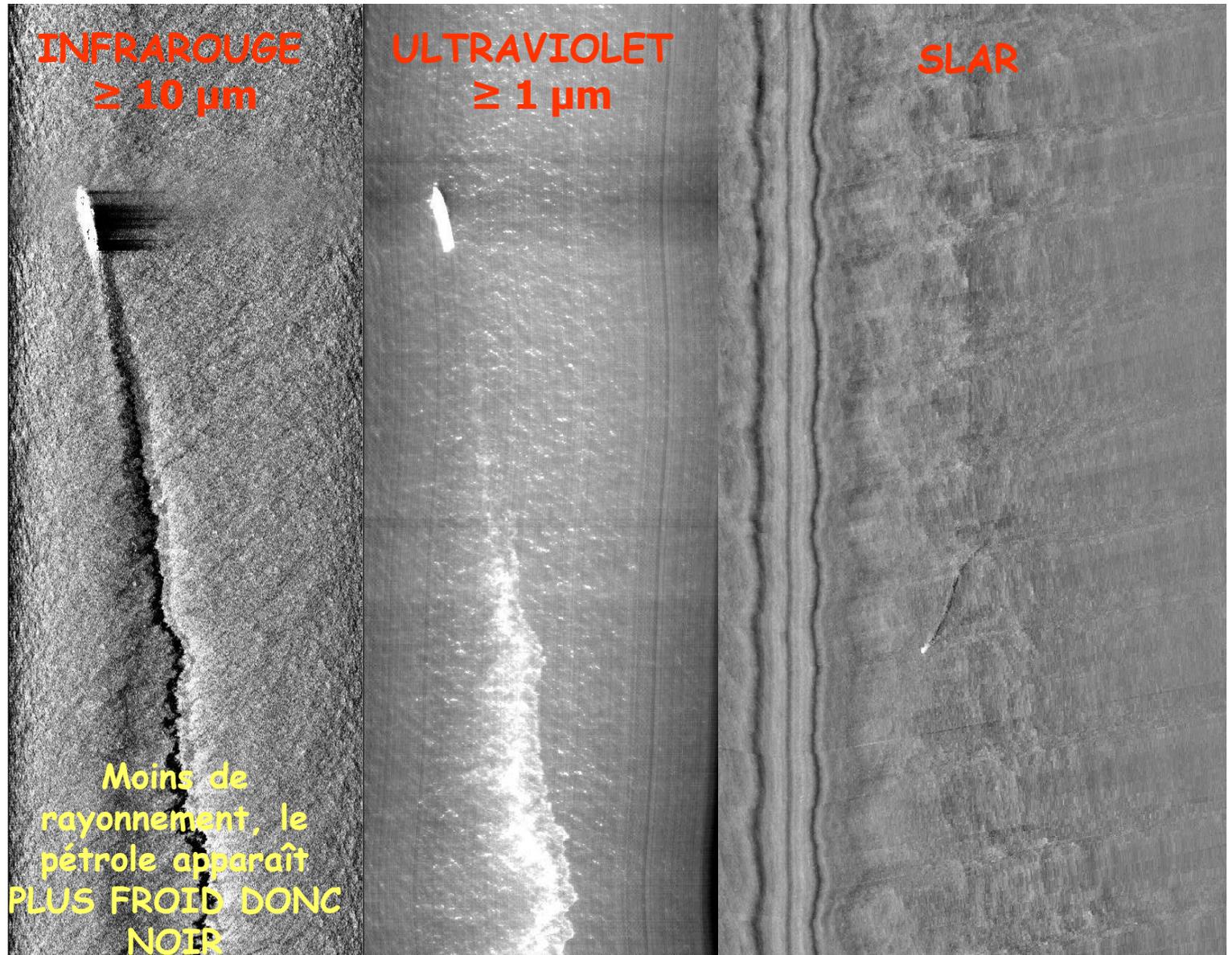
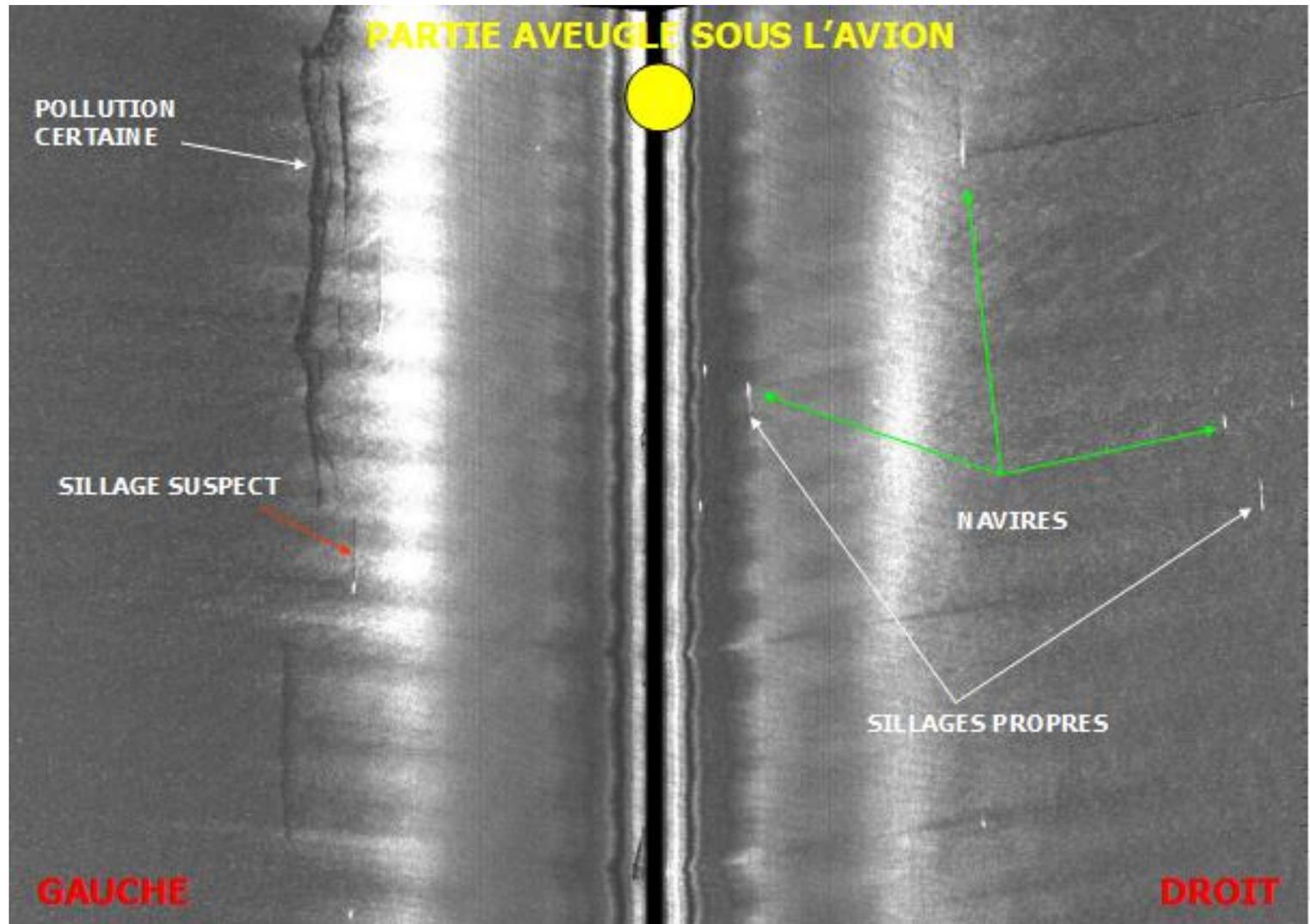
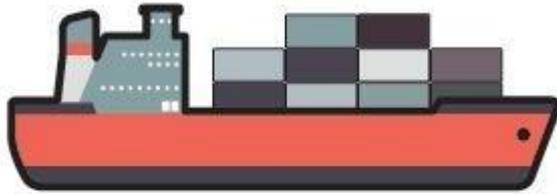


Image radar SLAR



La douane et la lutte contre les pollutions (*résultats de la douane 2018*)

:



52

pollutions
maritimes

Diminution d'observations de pollutions
(POLREP) :

435 POLREP en 2008

52 POLREP en 2018 (dont 26 sur l'accident
CSL Virginia/Ulysse)



›La détection des substances liquides nocives (Annexe II convention MARPOL) : bilan du projet POLLUPROOF

›Les pollutions atmosphériques (annexe VI convention MARPOL) :

- Résolution MEPC.280(70) du 28 octobre 2016
- Directive (UE) n°2016/802 du 11 mai 2016 concernant une réduction de la teneur en soufre de certains combustibles liquides
- Réunions OTSOPA de l'Accord de Bonn



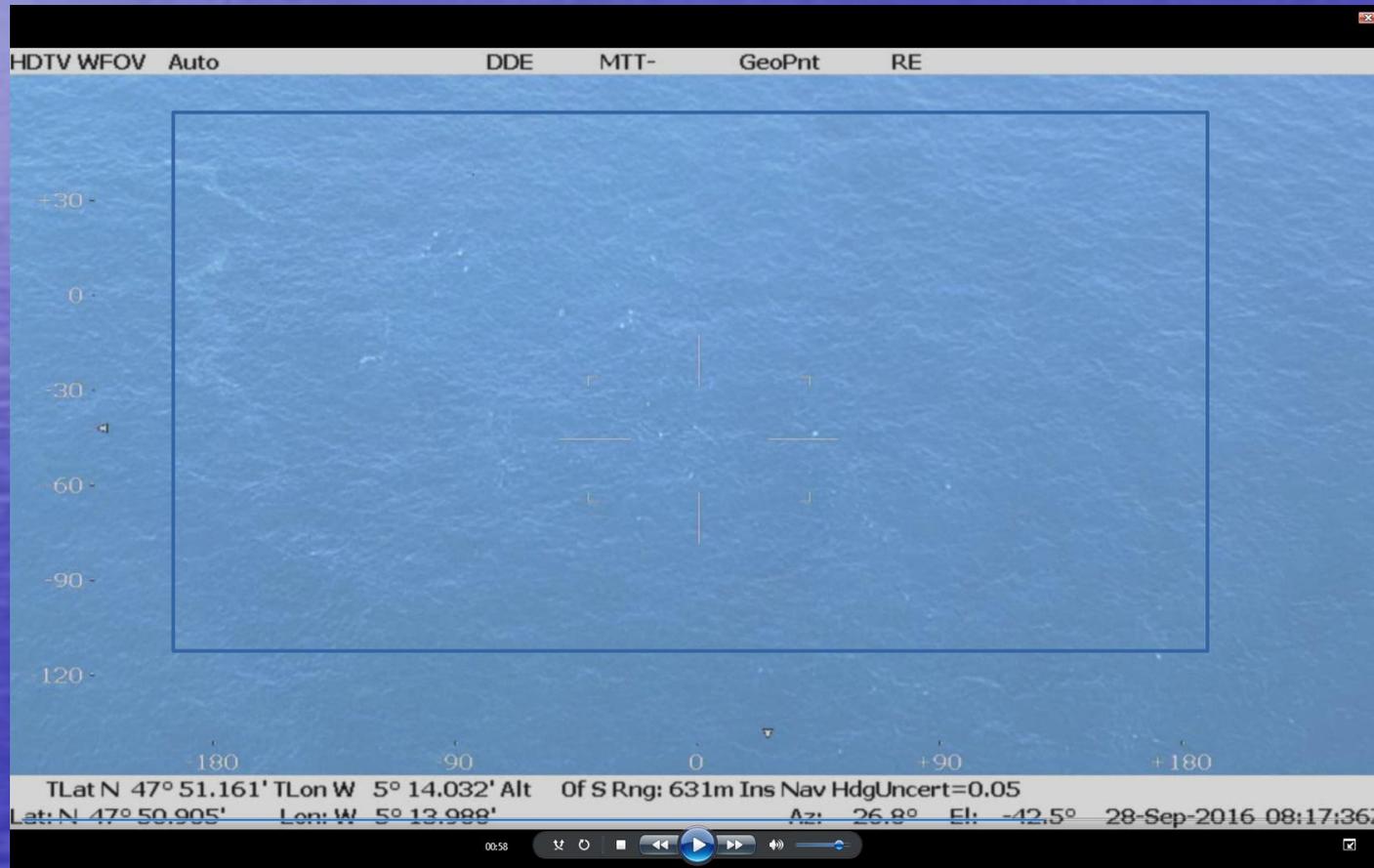
La détection des substances liquides nocives (Annexe II convention MARPOL) : Projet POLLUPROOF

Les diapos suivantes montrent des exemples du recueil de renseignement optronique obtenus lors de l'expérimentation du B350 KA-ER-FC en septembre 2016 dans le cadre de l'expérimentation POLLUPROOF





CAMERA HDTV Visible





CAMERA HD Z





CAMERA IR
3,6 à 5µm (mid wave infrared MWIR)
Ici rejet d'huile de colza

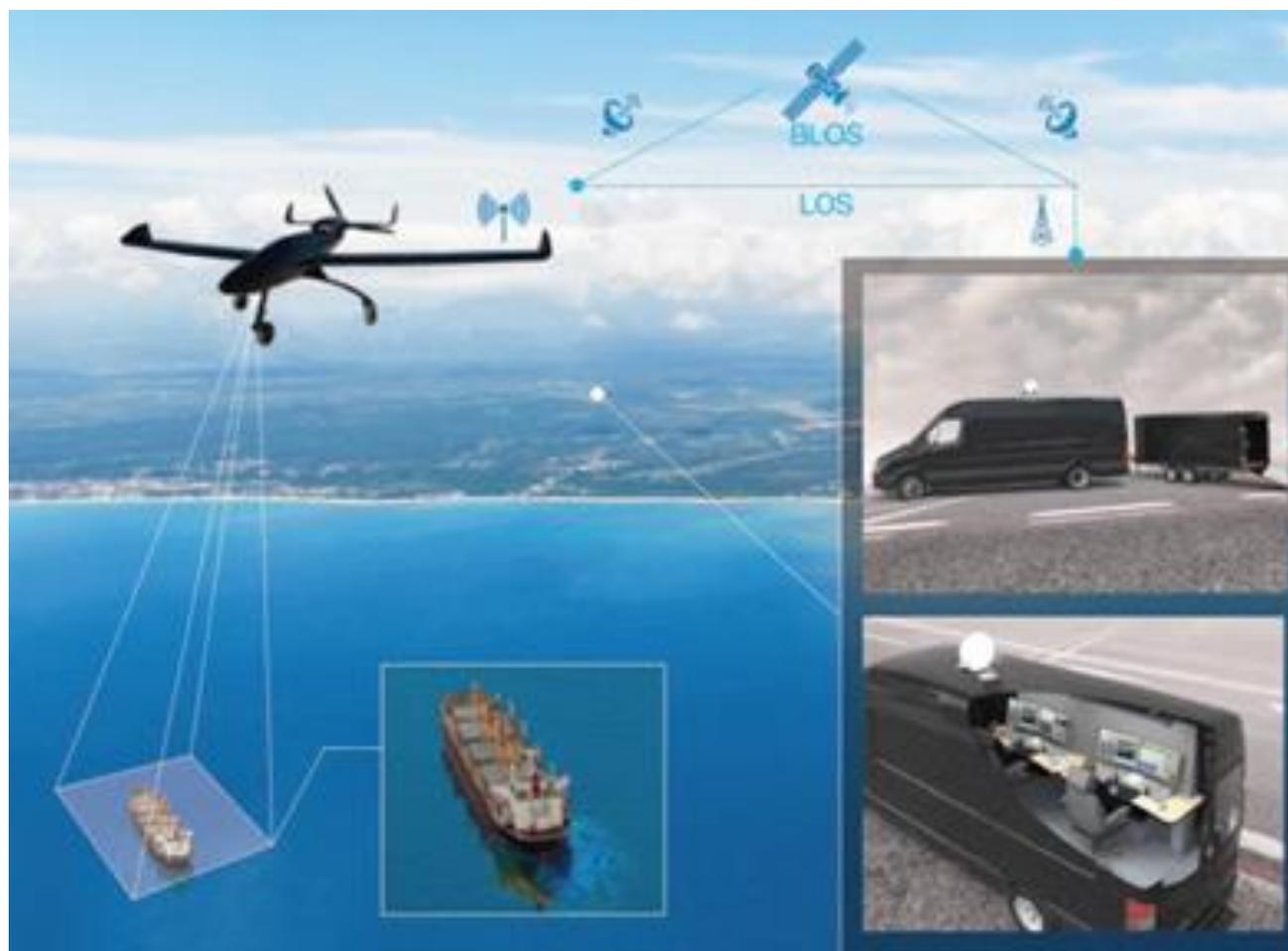




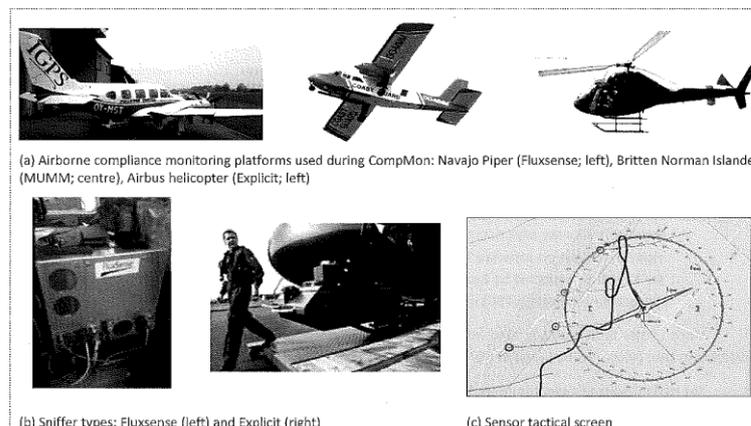
CAMERA FLIR STAR SAFIRE HD



La douane est en attente de tester les différents types de drones de l'EMSA pour renforcer son dispositif de lutte contre les pollutions marines



La douane étudie également la possibilité de s'équiper de Sniffer pour lutter contre les pollutions atmosphériques en concordance avec l'annexe VI de la convention MARPOL



La douane via la DAM demande des renseignements à l'EMSA qui propose également cet équipement sur drones...



MERCI DE VOTRE ATTENTION



LAURENT BUIGNET

Expert POLMAR DGDDI
BSAM Lann-Bihoué

Téléphone : 09 70 27 52 03 / 06 14 76 26 64
Portable perso : 06 09 84 45 58
laurent.buignet@douane.finances.gouv.fr
expertpolmar@douane.finances.gouv.fr

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS**

**MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS**



MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS



Infos Douane Service

0811 20 44 44 Service 0,06 €/min
+ prix appel

Hors métropole ou étranger
+33 1 72 40 78 50



www.douane.gouv.fr



[@douane_france](https://twitter.com/douane_france)



web : douane.gouv.fr



Douane française
sur iOS et Android :
douanefrance.mobi